

ment un compatriote, c'était, malgré la différence bien accusée de la manière de vivre, un vrai camarade, auquel il a tenu à rendre la justice qu'il méritait. On ne pouvait, ce nous semble, mieux définir le talent et le caractère de H. Pille que ne l'a fait son aimable et savant biographe.

Le père de Pille, ancien pharmacien à Paris, s'était retiré de bonne heure à Essômes, son pays d'origine. « C'est dans ce gai vignoble que naquit Charles-Henri Pille, le 4 janvier 1844. Après quelques années passées à l'école d'Essômes, il passa au Collège de Château-Thierry d'où il rapportait invariablement des bulletins déplorable... M. Jacquinet, professeur de dessin, avait reconnu ses dispositions instinctives, et c'est d'après ses conseils que le jeune homme vint à Paris, avec ses parents, et entra en 1861 dans l'atelier de Barrias — il connut là un élève dont le souvenir m'est bien cher, G. Guillaumet, qui depuis... — A la vie commune avec la famille, succéda après des essais heureux, la vie isolée, puis le succès qui était bien dû à ce travailleur acharné, à ce chercheur consciencieux et infatigable.

« Après quelques jours de maladie, sans souffrance, presque sans agonie, Pille est mort à Paris le 4 mars dernier. »

Les applaudissements de l'Assemblée et ses félicitations à l'auteur, ont été la suite de la lecture de cette intéressante Notice.

Le secrétaire prononce l'allocution suivante : Messieurs, nous avons perdu un excellent confrère dans la personne de M. Delorme, décédé pour ainsi dire subitement, il y a quelques jours. M. Delorme faisait partie de notre Société depuis le mois de décembre 1864 — c'est-à-dire deux mois seulement après la fondation. Il nous a été mieux connu ces années dernières, car il nous a rendu de véritables services en acceptant d'être le trésorier de

nos modestes ressources et vous savez de quel zèle il était animé ; il a apporté aussi son contingent à nos travaux par diverses communications sur des familles disparues et notamment les Du Hald de Trugny. Sa parfaite connaissance de l'histoire de notre circonscription lui permettait de nous fournir les renseignements les plus utiles.

Nous unissons nos sincères regrets à ceux qu'a suscités la perte de cet excellent homme.

Tous, Messieurs nous avons appris, avec la plus pénible émotion, la catastrophe du Bazar de la Charité. Il est de notre devoir de rappeler que parmi les plus intéressantes victimes, se trouvent la mère et la femme de notre distingué collègue, M. Etienne Moreau-Nélaton. Nous nous associons à la douleur si poignante du père et des enfants ; nous offrons également nos sincères condoléances à notre vénérable président d'honneur, oncle et grand'oncle des victimes. Et voyez, Messieurs, quelle cruelle coïncidence ! la famille Moreau est, à juste titre, renommée par le bien qu'elle fait dans la ville de Fère et aux environs ; c'est au moment même où M. Etienne Moreau s'entendait avec les architectes pour la réfection de la belle tour du clocher de l'église de Fère — dont il devait acquitter la plus grande partie des frais — c'est à ce moment, dis-je, que sa mère et sa femme lui étaient enlevées d'une façon si tragique ! Puissent les sentiments que nous exprimons, au nom de notre Société, adoucir, s'il se peut, l'amertume d'une pareille douleur !

M. Georges Delorme, notaire à Fère-Champenoise (Marne), est élu, sur sa demande, membre titulaire. La Société, pour reconnaître les services rendus par M. Delorme, père, vote l'admission immédiate du fils.

La Société, pour reconnaître les bons offices de

M. E. Liebbe, membre correspondant, le nomme membre titulaire ; avis lui en sera donné.

Notre savant collègue, M. J. Maciet, vient d'être nommé, par arrêté ministériel du 14 courant, « membre de la Commission supérieure des expositions rétrospectives des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs » près l'Exposition Universelle de 1900. Nos félicitations au généreux amateur.

---